



Dons

Pour nous aider à aider:

Aujourd'hui, nous avons besoin de **101'000 francs** de dons pour permettre aux couples et familles à revenu modeste de bénéficier de nos prestations. Chaque année, **près de 10% du budget de l'OPCCF** est assuré par les dons de particuliers, de fondations, d'entreprises et de collectivités publiques. Ces dons permettent d'offrir des tarifs adaptés aux revenus des clients.

Vos dons sont les bienvenus sur Postfinance (IBAN CH12 0900 0000 1201 8613 1). Pour tous renseignements supplémentaires concernant notre campagne de dons, vous pouvez contacter Stephan Auerbach, qui a succédé à Sylvia Thodé Studer en tant que responsable de la recherche de fonds, ou le secrétariat.

Liens de l'OPCCF à l'Eglise protestante de Genève (EPG)

Créé par l'Eglise protestante de Genève (EPG) en 1946, l'OPCCF fait partie des ministères cantonaux de cette église. Notre consultation témoigne de l'engagement de l'Eglise au service des couples et des familles confrontés à des problèmes relationnels. Depuis 2020, l'OPCCF siège à nouveau au Consistoire de l'EPG.

Equipe OPCCF



Membres de l'équipe au 31.12.22: (de gauche à droite) Nathalie Picco, Soledad Mariné, Stephan Auerbach, Tania Sanchez Walter, Sylvain Buehler, Hélène Detry, Regina Villette, Sandra Huri, Sophie Lombard, Ivaine Droz, Benoît Reverdin, Caroline Mercanton, Ida Koppen, Christian Reist

Apport précieux du Conseil

Le Conseil de l'OPCCF est l'organe qui, avec la Direction, assume les décisions stratégiques de l'association. Le soutien et l'accompagnement des membres du Conseil à la gestion de l'OPCCF nous a été précieux comme depuis de nombreuses années. Nous les remercions tous vivement pour leur engagement au service de l'OPCCF, et notamment les membres du Bureau: Xavier Barde, président, Flavien Valloggia, vice-président, Christian Morel, trésorier.



Conseil de l'association au 31.12.22: (de gauche à droite) Xavier Barde (président), François George, Tania Sanchez Walter (représentante du personnel), Frédéric Binder, Christian Reist (représentant du personnel) Christian Morel (trésorier), Olivier Labarthe, Manquent: Françoise Bourrit, Flavien Valloggia (vice-président)

Remerciements particuliers à:

Etat de Genève (DEAS), Eglise protestante de Genève (EPG), Fondation de soutien des activités de l'OPCCF. La liste des remerciements figure en fin de Rapport Annuel sur www.opccf.ch

Mot du président

Quelles sont les spécificités de l'OPCCF aujourd'hui ?

L'OPCCF existe depuis 77 ans. Quel est le secret de sa longévité et qu'est-ce qui aujourd'hui en fait une structure à part? L'OPCCF est une petite institution qui est paradoxalement constituée d'une grande diversité de professions. Cet office offre une pluridisciplinarité riche et constructive, rarement présente dans les petites structures. L'OPCCF a aussi su et pu garder un esprit d'équipe fort, bien illustré par ses colloques bimensuels et ses moments de travail en commun. De plus, l'OPCCF persiste à promouvoir la co-thérapie, si précieuse à plus d'un titre, malgré sa complexité en termes d'organisation et de facturation. La prise en charge par deux thérapeutes est tout particulièrement indiquée pour les familles. L'OPCCF est, par cette prestation-ci, très complémentaire aux cabinets privés-avec lesquels il travaille régulièrement-qui reçoivent le plus souvent des patients en individuel. Enfin, la formation tient particulièrement à cœur à l'OPCCF qui s'investit à ce sujet de plusieurs façons. Non seulement l'OPCCF a créé en 1989 un institut de formation, l'IECF, qui est aujourd'hui florissant, mais il accueille également des psychologues, des conseillers conjugaux et des médiateurs en formation qui sont solidement encadrés. Ces particularités, chères à l'équipe, ont pu être conservées jusqu'à ce jour notamment grâce à nos généreux donateurs. Elles permettent une mise en commun des savoir-faire et de l'expérience, de manière à offrir une prise en charge riche et complète correspondant aux besoins et aux possibilités de chacun des clients, aussi bien pour ce qui est de la clinique que des honoraires, et qui est la marque de l'OPCCF.

Ainsi, en 2022, l'augmentation du nombre de consultations, objectivée depuis quelques années déjà, se poursuit. Le nombre de consultation cette année dépasse les 2'950 heures et le nombre de personnes accueillies atteint les 1'700. Aujourd'hui, le nombre de thérapies de famille et le nombre de thérapies de couple sont presque équivalents et sont suivis de près par le nombre de médiations.

L'axe de la formation, comme évoqué plus haut, a lui aussi cette année très bien fonctionné. Les différents séminaires proposés ont été bien suivis, de même que les formations plus longues. Quant à la Plateforme Systémique genevoise (PSGe), filière de formation post-grade à la psychothérapie d'orientation systémique, dont l'IECF est membre fondateur, membre du comité et assure la présidence et le secrétariat, elle reçoit chaque nouvelle session plus de demandes d'inscription.

L'OPCCF poursuit donc, après 77 ans de service, sa mission d'aide aux couples et aux familles en restant fidèle à sa ligne tout en s'adaptant de manière continue aux besoins de ses clients. Le Conseil de l'OPCCF remercie toute l'équipe pour son engagement et pour la qualité de son travail de même que l'Etat de Genève, l'Eglise Protestante de Genève et tous ceux qui soutiennent l'Office par leurs dons. Grâce à eux, l'OPCCF peut offrir aux couples et familles des co-thérapies et des prestations à tarifs adaptés à leurs revenus.



Xavier Barde, **Président**



1^{er} axe de l'activité de l'OPCCF

Ses spécificités concernant la clinique

L'OPCCF, qui fête ses 75 ans en 2023 avec deux ans de retard pour cause de Covid, s'est construit sur des valeurs solides qui aujourd'hui en font sa force et qui très probablement garantissent sa longévité.

Le travail multidisciplinaire permettant une mise en commun des différents savoir-faire professionnels est une de ses valeurs, et nous l'avons déjà développée dans notre dernier rapport d'activité.

Un autre aspect qui lui est cher est le travail en co-thérapie. En effet, l'équipe essaie, dans la mesure du possible, de recevoir les familles à deux thérapeutes. Ceci permet d'adopter des positions différentes durant les entretiens, l'un plus présent dans l'échange, l'autre plus en retrait, attentif à la métacommunication. Les deux thérapeutes peuvent aussi exprimer des points de vue différents, en fonction du genre, de l'âge, des valeurs, des origines, ce qui, face à une difficulté, multiplie les alternatives et peut amener de la souplesse dans la vision de la situation de chacun. Ils offrent enfin un exemple de dialogue, très apprécié, typiquement en cas de désaccord. Cette prise en charge est plus compliquée à mettre en place, aussi bien en termes de facturation (puisque aujourd'hui les co-thérapies entre psychologues ne sont plus remboursées) qu'en termes d'organisation, mais plus appréciée des familles et des thérapeutes.

L'OPCCF a également à cœur de promouvoir des moments d'échange en équipe qui sont stimulants pour la pratique de chacun et renforcent l'esprit d'équipe. A ce titre, des colloques ont lieu régulièrement durant lesquels différents thèmes sont approfondis, mais aussi des supervisions de groupe où une situation suivie à l'OPCCF est présentée à un intervenant externe. Le travail en co-thérapie favorise aussi l'échange avec son partenaire au sujet des situations suivies. Chacun peut ainsi enrichir et renouveler sa pratique et continuer à se former.

Enfin, l'OPCCF s'implique beaucoup dans la formation de plusieurs façons comme évoqué en introduction. En effet, que ce soit en médiation, en conseil conjugal ou en thérapie de famille, des postes de praticiens en formation ont été créés. Un encadrement solide leur est proposé, soit dans le cadre de la co-thérapie, soit en supervision (au sein de l'équipe ou auprès de superviseurs externes). L'OPCCF travaille en étroite collaboration avec l'Université de Genève (centre interfacultaire en droits de l'enfant) et le CEFOC pour la formation à la médiation, Couple + et le CEFOC

concernant le conseil conjugal et enfin la PSGe pour les postes de psychologues-psychothérapeutes en formation. Nous détaillerons plus bas les activités de notre Institut de formation continue, l'IECF.

Quelques chiffres

En 2022, l'augmentation du nombre de consultations, observée depuis quelques années déjà, se poursuit. Cette année, ce nombre dépasse les 2'950 heures, alors qu'il était encore de 2'750 en 2021 et de 2'596 en 2020, et le nombre de personnes accueillies atteint les 1'736, contre 1'500 en 2019 et 1'000 en 2017. Aujourd'hui, le nombre de thérapies de famille (179, soit 1'130 heures de consultation) et le nombre de thérapies de couple-guidance parentale (195, soit 1'000 heures de consultation) sont presque équivalents et sont suivis de près par le nombre de médiations (130, soit 794 heures de consultation). Il est à noter que 78% des thérapies familiales ont été prises en charge en co-thérapie. (Cf. page sur les statistiques).

Départs en 2022

Nous souhaitons vivement remercier Madame Thodé Studer, conseillère conjugale, qui après 7 années de présence à l'OPCCF a pris sa retraite en novembre 2022. Madame Thodé Studer, qui a été très appréciée par les membres de notre équipe, a eu une activité assez diversifiée à l'OPCCF: outre sa pratique de conseillère conjugale et en guidance parentale, elle a animé en co-thérapie les groupes d'enfants de parents séparés, représenté l'OPCCF au sein du Collectif «Enfants et séparations», géré la recherche de fonds de l'association et enfin assumé les fonctions de présidente de l'Association des Conseillers conjugaux et Thérapeutes de Couple (ACTC), et de membre du comité de Couple +. Nous lui souhaitons une belle retraite après son engagement plein et entier à l'OPCCF.

Nous n'avons pas engagé de nouveau collaborateur pour remplacer Madame Thodé Studer, par contre son temps de travail a été réparti en interne.

2^{ème} axe de l'activité de l'OPCCF

La formation

IECF: Formation continue en thérapie de couple, de famille et en médiation

L'Institut d'Etudes du Couple et de la Famille (IECF) est l'Institut de formation continue de l'OPCCF et représente 13% de ses activités, qui se répartissent en heures de formation (70%) et en heures de supervision (30%) données par les collaborateurs de l'OPCCF pour des personnes externes à l'institution.

En 2022, parmi ses activités de formation, l'IECF a en particulier organisé :

- La première partie d'une formation de 6 journées en collaboration avec la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève sur les modèles contemporains en thérapie de couple et leurs apports à la pratique clinique;
- Une seconde formation à la thérapie de couple de 30 heures donnée par Robert Neuburger;
- La fin d'une formation à la supervision d'orientation systémique;
- 5 séminaires de 2 journées sur des thématiques en lien avec la famille.
- 3 séminaires de 3 journées de travail sur l'histoire familiale des participants.

Il est important de souligner que la pluridisciplinarité évoquée plus haut se retrouve aussi à l'IECF, autant pour ce qui est des formateurs que des participants. Ainsi, les enseignants sont de bord aussi divers que psychiatre, travailleur social ou psychologue, et les participants sont de professions très diverses (psychologues, psychiatres, conseillers conjugaux, médecins généralistes ou pédiatres, éducateurs, médiateurs, ...).

PSGe: Formation postgrade d'orientation systémique

La Plateforme Systémique Genevoise (PSGe), accréditée par la Confédération depuis 2018, est une filière de formation postgrade à la psychothérapie d'orientation systémique. Elle regroupe trois instituts de formation genevois, la FARP, l'Institut de la Famille et l'IECF. Elle permet à l'IECF de continuer à être impliqué dans la formation postgrade. En 2022, trois volées de 24 étudiants ont été en cours. 624 heures d'enseignement ont été dispensées, comprenant théorie et supervisions. Benoît Reverdin, directeur de l'OPCCF, est président de l'association PSGe et le secrétariat est assuré par l'OPCCF.

3^{ème} axe de l'activité de l'OPCCF

La recherche

Avenir Familles

Avenir Familles, association créée en collaboration avec le Département de sociologie de l'Université de Genève, qui a pour objectif d'améliorer l'adéquation des mesures de soutien aux réalités familiales à Genève, a poursuivi son activité en 2022. Elle a notamment organisé les Assises de la famille en juin sur le thème de la transition à la vie adulte, et a proposé 3 réunions de suivi des assises 2019.

L'OPCCF a continué sa collaboration avec Avenir Familles, Benoît Reverdin faisant toujours partie du comité scientifique, Sylvain Buehler du comité et Sandra Huri étant engagée au sein d'Avenir Familles par l'Observatoire des familles pour assurer le volet psychologique de la transition à la vie adulte en plus de son engagement à l'OPCCF.

4^{ème} axe de l'activité de l'OPCCF

Les collaborations et les représentations

En 2022, l'OPCCF a poursuivi ses activités de collaboration avec le réseau des professionnels engagés auprès des couples et des familles. Ses représentants ont siégé à la Commission cantonale de la famille, au CAPAS, aux comités de la LAVI, de Couple+, au comité pédagogique et scientifique de la formation au conseil conjugal du CEFOC.

L'OPCCF est par ailleurs membre de la Fédération Genevoise Médiations (FGeM), et a également participé aux activités du collectif «Enfants et séparation». Il est enfin impliqué dans le projet d'harmonisation de la protection de l'enfance et de la jeunesse (HARPEJ) créé par le Département de l'Instruction Publique. Il a renforcé son partenariat avec le Service d'Evaluation et d'Accompagnement à la Séparation Parentale (SEASP) et est impliqué dans la mise en place du nouveau dispositif pensé par HARPEJ.



Comptes

BILAN AU 31.12.2022

ACTIF		PASSIF	
Liquidités	318'670	Dettes financières	11'000
Créances diverses	68'564	Comptes de régularisation passifs	68'942
Titres	49'519	Fonds affectés	297'235
Immobilisations corporelles	9'198	Fonds propres	68'774
Total	445'951	Total	445'951

COMPTE D'EXPLOITATION 2022

PRODUITS

Subvention EPG	213'219
Subvention Etat de Genève	178'436
Revenu des consultations	493'568
Dons affectés	111'984
Dons non affectés	25'850
Don pour projet spécifique Avenir Familles	0
Recettes IECF	114'521
Autres produits	14'497
Total des Produits	1'152'075

CHARGES

Salaires, charges sociales, formation, supervisions	913'370
Coût sortie Caisse de pension et provision risque résiduel	0
Charges d'exploitation	69'991
Charges IECF	59'929
TVA forfaitaire (5.9%)	16'485
Amortissements	4'599
Total des Charges	1'064'374

RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT FONDS AFFECTÉS

Utilisation des fonds affectés	25053
Dotation à des fonds affectés	-111984
Résultat des fonds affectés	-86'931

RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RÉPARTITION

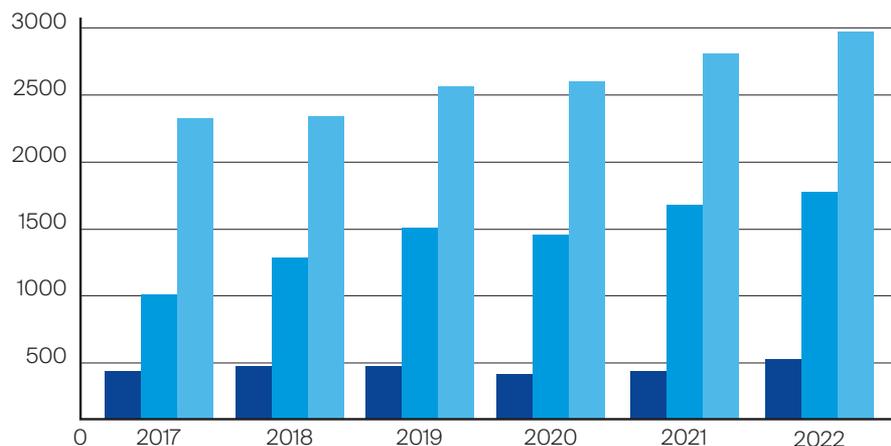
770

Quelques statistiques

CHIFFRES 2022

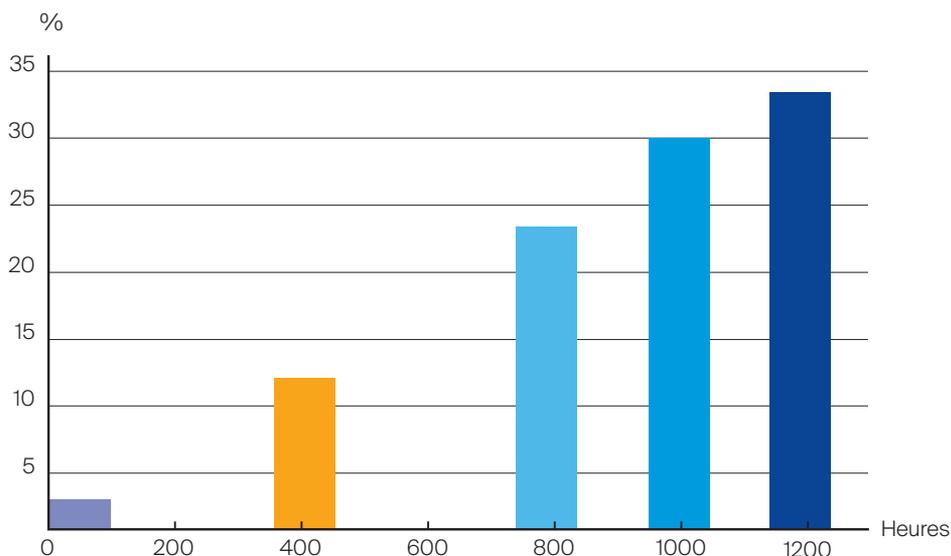
Évolution de l'activité thérapeutique de 2017 à 2022

- Situations reçues
- Personnes reçues
- Heures d'entretiens



Répartition des prestations

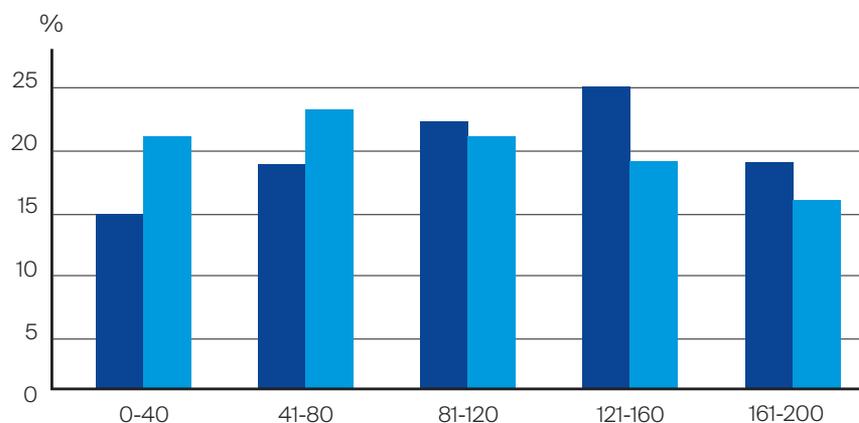
- Entretien individuel
- Formation et supervision
- Médiation
- Consultation conjugale
- Thérapie familiale



Répartition du nombre de consultations en fonction du tarif appliqué*

* Le tarif de la consultation (en CHF) (hors prise en charge Lamal) est défini en fonction du revenu du groupe familial

- Médiation incluse
- Hors médiation



D'où viennent les clients ?

- Genève Ville (34 %)
- Villes du canton (19 %)
- Autres communes (34 %)
- France voisine (9 %)
- Canton de Vaud (4 %)

